
 <p>Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture</p> <p>Membre</p>  <p>Écoles associées de l'UNESCO</p>	<p align="center">École élémentaire La Genette</p> <p align="center">32 rue Michelet 17 000 La Rochelle Tél. : 05 46 34 12 42 e-genette-larochelle@ac-poitiers.fr</p>
--	--

Conseil d'École du 06/11/20 – réunion virtuelle

Étaient présents

Équipe enseignante :

Mme Véronique Rousseau, directrice (mardi et vendredi CE1/CE2 B), Mme Elisabeth Bourabier (CP), Mme Sabrina Chaigneau (mi-temps CE1/CE2 A), Mme Anne Goarant, enseignante (mi-temps CE1/CE2 A), Mme Manon Clauzel (lundi, jeudi et certains vendredis CE1/CE2 B), Mr William Guilbault (CM1) et Mr Richard Auteffe (CM2).

Parents élus titulaires : Mme Lévêque, Mme Augé, Mme Lamour, Mme de Saint-Jores, Mme Rioult.

Parent élu suppléant : Mme Bastard.

Mme Anna-Maria Spano, adjoint municipal.

Mme Frey, responsable, ville de La Rochelle.

Mme Nelly Davonneau, D.D.E.N.

Mme Pascale Raveau, I.E.N. LR Ouest, excusée.

1. Parole donnée aux délégués de classe de CM1 et de CM2 et rappel du résultat des élections 2020/2021

Sous la forme d'enregistrements joints au compte-rendu :

- *Les délégués de classe de CM1 présentent les résultats d'une enquête menée auprès des élèves de l'école sur les ressentis quant à cette nouvelle année scolaire dans le contexte de la crise sanitaire.*
- *Les délégués de la classe de CM2 présentent le projet « Génération 2024 », projet sportif pluridisciplinaire qui doit se faire en partenariat avec un club sportif (vidéo à venir).*

Résultat des élections :

Une liste indépendante.

Nombre d'électeurs inscrits : 211.

Nombre de votants : 165.

Bulletins nuls : 13.

Suffrages exprimés : 152.

≈ 78, 20% des parents ont voté (81,11 % en 2019).

Titulaires	Suppléants
Mme Maggy LEVEQUE (CP et CE1-CE2 B)	Mme Sophie BABIN (CP)
Mme Fleur AUGÉ (CE1/CE2 A)	Mme Sokina GUILLEMOT (CP et CM1)
Mme Audrey LAMOUR (CE1/CE2 B)	Mr Alexandre FONTANAUD (CP)
Mme Louise de SAINT JORES (CM1)	Mme Nina BASTARD (CM1)
Mme Charlotte RIOULT (CM2)	Mme Kamilla BOUQUET (CP et CM2)

Contact : parentsevelsagenette@gmail.com

Action en cours : des chocolats pour Noël.

Pour rappel, les commandes doivent être effectuées avant le 20 novembre et les chèques libellés à l'ordre du Comité de quartier de La Genette.

Actions proposées : réalisation d'un Yearbook et/ou d'un livre de recettes partagées en lien avec le projet d'ouverture aux langues de l'école.

2. Projet d'école – « AMBITION 3 : OUVRIR l'école, développer les liens avec ses partenaires, conforter la confiance »

Pour la troisième année consécutive, l'école s'est engagée auprès de l'association ELA en consacrant une journée à l'opération « *Mets tes baskets et bats la maladie 2020/2021* ».

Au nom de l'association ELA, le Conseil d'école remercie l'ensemble des familles : la somme de 2850 € a été adressée à l'association (1650 € l'an dernier). Voir article sur le site : <http://ecoles.ac-poitiers.fr/larochelle-genette-elem/spip.php?article852>. Une vidéo sera envoyée par l'association afin de remercier les enfants et leurs familles.

A- Comptes de la coopérative

Le Conseil d'école remercie le Comité de quartier de la Genette qui soutiendra à nouveau les projets de l'école jusqu'à 500 €.

Le Conseil d'école remercie aussi la mairie qui accorde une subvention annuelle de 5,80 € par élève pour les projets de classes.

Situation de la coopérative à ce jour : 7189,89 €.

- 1870 €, budget AME - CM2, non dépensé l'an dernier - 80 % du projet *Aire Marine Educative est financé par l'Agence française pour la biodiversité, organisme qui pilote les AME.*
- 435 €, budget coopératives des classes de CM1 et de CM2. 10 € par élève ont été alloués dans chacune des classes.
- **Budget à investir : 3800 €**
- **Fonds de caisse : 1084,89 €**

Rappel d'un projet annoncé au Conseil d'école du 26/06/20 : à partir de la création « *Le dernier voyage d'Amélia* », de la comédienne Delphine Robin.

Les enseignants souhaitent développer un projet de partenariat l'année prochaine avec Mme Robin. Il pourrait se dérouler à partir de janvier 2021 et se composerait de 5heures/classe de pratiques théâtrales en lien avec la découverte de la vie de l'aviatrice américaine Amélie Earhart suivie d'une représentation théâtrale, création de Mme Robin.

Spectacle : 600 € 5 ateliers par classe : 250 € Coût total du projet : 600 + 1250 = 1850 €

B- Règlement intérieur – charte(s) de coéducation – PPMS – protocole sanitaire

Règlement intérieur – charte du parent accompagnateur :

Le règlement intérieur de l'école est établi à partir du règlement type départemental des écoles publiques élémentaires et maternelles consultable sur le site de la Direction académique. : <http://www.ac-poitiers.fr/ia17>.

La directrice rappelle que **ce règlement concerne toute la communauté éducative : élèves, parents, enseignants, intervenants.**

Il concerne également tous les temps de l'enfant dans l'école :

- temps scolaire (8h35 – 12h et 13h35 – 16h30)
- temps périscolaire avec la pause méridienne (12h – 13h35) et l'accueil périscolaire du soir (16h30 – 18h) incluant pour certains enfants l'aide aux devoirs mise en œuvre par des bénévoles de l'association « clé des mômes ».

Le règlement intérieur est inchangé avec l'ajout d'une annexe : « Charte du parent accompagnateur ».

Sécurité – PPMS :

La directrice rappelle que depuis la rentrée 2016, le PPMS R-M a dû être complété par des **mesures de sécurité « attentat – intrusion »**. En 2017, un document indépendant PPMS « attentat – intrusion » a dû être renseigné et ce document doit être réactualisé chaque année.

À ce jour, l'équipement de l'ouverture à distance de la porte avec visiophone n'est pas en fonction. Cet équipement a été installé à l'automne 2017.

Des élèves retardataires doivent attendre qu'un enseignant quitte ses élèves pour aller ouvrir la porte : **cette situation est dangereuse pour les élèves et aussi pour les enseignants.**

Le « **Document Unique d'Évaluation des Risques professionnels** » (DUER) demandé par l'Éducation nationale a été renseigné en juin 2018 par l'équipe enseignante. Le **risque de devoir quitter sa classe pour ouvrir la porte** y est enregistré.

D'autre part, depuis la première rédaction du PPMS « attentat – intrusion » en 2017, l'école demande l'installation d'un système d'alarmes lumineuses. Ce système existe dans des établissements scolaires en région parisienne.

Protocole sanitaire :

Les récréations se font de façon échelonnée pour éviter les brassages de groupes. La continuité du protocole est assurée par les services du périscolaire. La directrice souligne la conscience professionnelle de l'animatrice Mme Roy qui assure chaque jour une très bonne communication du périscolaire avec l'école.

Depuis la rentrée du 2 novembre, tous les élèves de l'école portent un masque comme le stipule le protocole sanitaire renforcé. Ce port du masque est obligatoire à l'école comme en accueil périscolaire et en pause méridienne.

Les enseignants constatent de la fatigue et des difficultés de concentration pour certains élèves qui font une journée continue à l'école.

C- Premières actions en partenariat :

Programme « ÉDUCATION AUX LANGUES » – projet ERASMUS :

L'école appartient au Réseau des écoles associées de l'UNESCO depuis la rentrée 2012. Ce label est le résultat du projet de l'école initié en 2006 sur l'éducation aux langues et l'apprentissage de plusieurs langues à l'école élémentaire.

Rappel des particularités pédagogiques de l'école présentées sur le site internet de l'école :

<http://ecoles.ac-poitiers.fr/larochelle-genette-elem/spip.php?rubrique40>

Ce programme « ÉDUCATION AUX LANGUES » comporte 2 axes :

- Un apprentissage de **plusieurs langues** : apprentissage de l'**anglais** du CP au CM2, découverte du **russe** au CP, découverte de l'**allemand** au CE1 cette année, apprentissage du **chinois** au CE2, CM1 et au CM2.

L'école a débuté l'enseignement du **chinois** en 2006. Cet enseignement dérogatoire jusqu'en 2015 est pérennisé depuis la création d'une filière d'enseignement du chinois de l'école à l'université et l'ouverture à la rentrée 2016 d'un poste fléché occupé par Mr Guilbault (enseignant de CM1).

- Des activités de **plurilinguisme** à partir en particulier des autres langues parlées par les familles dans l'école : anglais, arabe, créole de la Martinique, espagnol, géorgien, polonais, portugais, slovaque, vietnamien.

Depuis cette année, ce programme s'inscrit également dans un projet ERASMUS.

L'an dernier l'équipe enseignante a choisi de déposer une candidature pour un projet ERASMUS portant sur le travail coopératif entre élèves et entre enseignants. Cette candidature a été acceptée et une bourse a été attribuée pour la mise en œuvre du projet sur deux années scolaires.

Nos partenaires sont italiens, espagnols et hongrois.

En raison de la crise sanitaire, les déplacements sont impossibles. Nous avons dû commencer à travailler ensemble de façon virtuelle en nous connectant sur la plate-forme européenne e-Twinning. Ces échanges nécessitent des équipements numériques adaptés dans chaque classe.

L'équipe enseignante a donc répondu à l'appel numérique éducatif 2020-2021 de la mairie pour l'installation de VPI dans les 2 classes qui n'en sont pas équipées.

D'autre part, l'équipe enseignante souhaiterait investir dans des tablettes financées au moyen de la subvention ERASMUS.

Projet lecture / écriture au CM2 en partenariat avec l'auteur de littérature de jeunesse Vincent Scotto : écriture sur le thème du voyage à partir de dessins réalisés en classe et/ou d'images de bateaux. Cinq séances sont programmées.

Projet jardinage en continuité école / périscolaire, « Le jardin des 5 sens » : l'objectif pédagogique principal est de réaliser un projet en partenariat école/ services municipaux autour de l'aménagement et de l'entretien de l'espace jardin de l'école.

Ce projet fédérateur vise à ce que les enfants apprennent à observer la nature, à la préserver et à la cultiver. L'une des thématiques du projet ERASMUS étant le développement durable, ce projet fera aussi l'objet d'échanges avec nos partenaires européens.

Pour débiter ce projet, une réunion s'est tenue entre les différents services partenaires. À l'issue de cette première réunion, des demandes d'aménagements préalables au commencement du projet avec les enfants ont été formulées.

3. Récapitulatif des demandes d'équipements et de travaux pour la mairie

- Mise en fonction du visiophone de la porte d'entrée et installation d'alarmes visuelles pour le PPMS – attentat- intrusion.
- Installation de VPI dans les 2 classes non équipées. L'équipe enseignante a répondu à l'appel à projets 2020 - 2021.
- Installation de l'intranet sur des tablettes. L'achat de ces tablettes se fera au moyen du budget ERASMUS, mais **l'équipe enseignante remercie les services municipaux compétents pour l'aider à choisir ces tablettes.**
- Aménagement de la salle d'activités avec du mobilier flexible de type [Ztool](#).
- Destruction de l'espace « dépôt verts » pour agrandir le garage à vélos / trottinettes.
- Demande d'un composteur en lien avec le projet « Jardin des 5 sens ».
- Aménagement du jardin pour le projet « Jardin des 5 sens », projet coopératif école / périscolaire (compte-rendu de la première réunion adressé à la mairie).

La secrétaire de séance :
C. Rioult, représentante de parents d'élèves

La Présidente : V. Rousseau,
Compte rendu rédigé par V. Rousseau